

WEBINAIRE

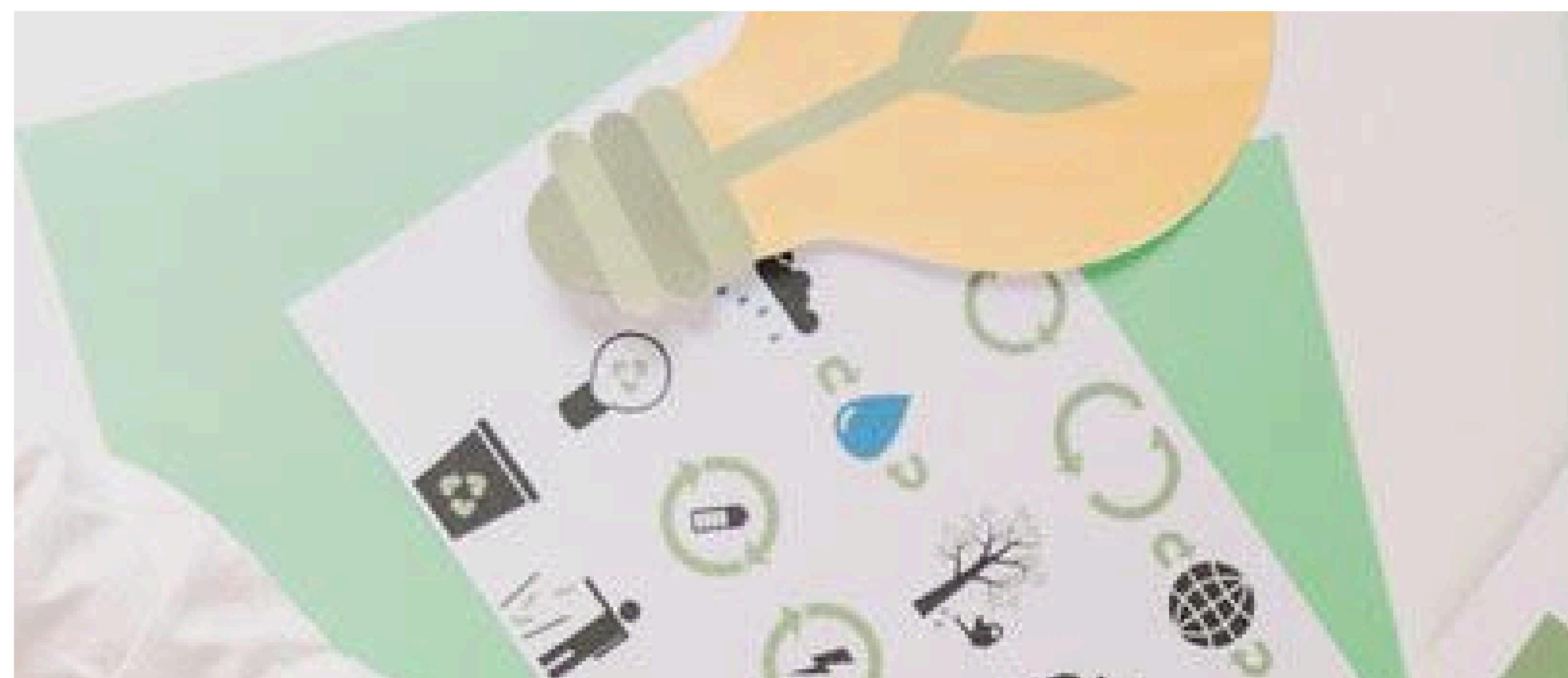
Annexe verte: comment mesurer l'impact écologique des dépenses?

JEUDI 30 JANVIER 2025, 11H-12H

Loi de finances pour 2024 prévoit l'obligation de produire, pour les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants, une nouvelle annexe à leur compte administratif ou leur compte financier unique intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ».

Cette annexe a pour objectif de valoriser et mesurer l'effort d'investissement des collectivités en faveur de la transition écologique et ainsi de faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national. S'inspirant des démarches volontaires d'élaboration de budgets verts, d'ores et déjà menées par plusieurs collectivités, cette annexe devient réglementaire et implique une méthodologie spécifique. ce webinaire a pour objectif de présenter les attendues de l'annexe verte et des clefs méthodologiques pour sa réalisation.

INSCRIVEZ-VOUS



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES